

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE MONTMAURIN, LESPUGUE ET BLAJAN

La **BIODIVERSITE** se définit par « l'ensemble des milieux naturels et de formes de vie » : ce sont donc les animaux, les plantes, les champignons, les bactéries, ... la géologie, l'hydrologie, ... étudiés et rassemblés dans un Atlas de la Biodiversité Communale - outil de gestion et de connaissances.

L'intérêt patrimonial de la Biodiversité nous amène à des actions de préservation, ce qui nous permettra de valoriser le territoire : améliorer le cadre de vie des locaux et favoriser l'accueil de nouveaux arrivants, inclure le tourisme Vert dans des parcours de découvertes.

La **région Occitanie Pyrénées – Méditerranée** s'engage depuis octobre 2018 dans une **Stratégie Régionale pour la Biodiversité** avec « un diagnostic et la définition des enjeux ». Cette première étude SRB se prolongera par deux étapes complémentaires précisant 1) les interactions entre biodiversité et activités humaines ; 2) la mobilisation des outils pour la protection et la gestion des milieux naturels.

Le **Pays Comminges Pyrénées** dans sa rédaction du **Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)** (arrêté en novembre 2018) inclut à son diagnostic le besoin de sauvegarder et de mettre en valeur les atouts du Territoire dont ses espaces naturels et sa biodiversité entre montagne et vallées. Des TVB (trames vertes et bleues), des cours d'eau classés... sillonnent nos paysages pour lesquels des mesures de protection et de mise en valeur accompagneront les projets des communes.

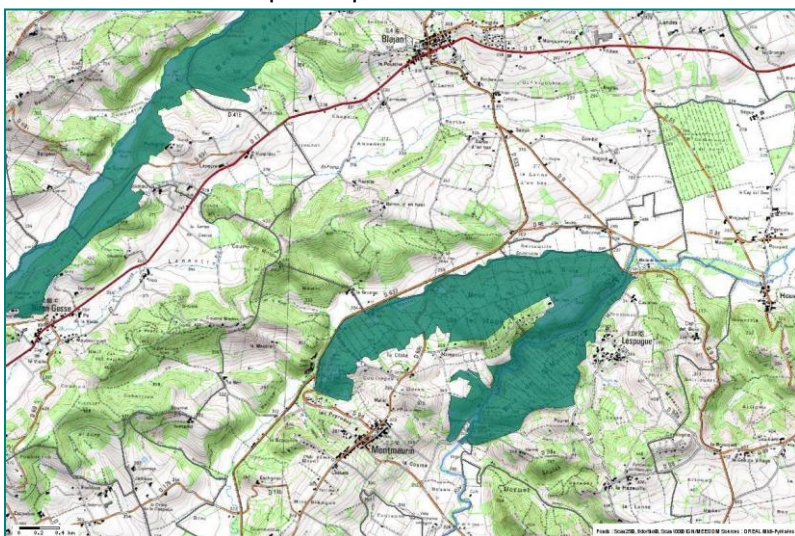
Cet **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** contribue à l'analyse, à la connaissance et aux préconisations pour sauvegarder les milieux, habitats, espèces, ... du territoire étudié. Dès lors, la démarche permet une prise de conscience de l'intérêt écologique, du changement climatique et de ses incidences, de l'indispensable pédagogie auprès des populations afin de préserver les ressources et la biodiversité du Territoire.

## LE CONTEXTE :

Répondant à l'appel à projet de **l'Agence Française de la Biodiversité (AFB)** en octobre 2017, la **Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges** a soutenu la création de cet Atlas de la Biodiversité en participant financièrement à l'étude sur 2018/2019. Cette recherche fut initiée par le **Centre des Monuments Nationaux (CMN)**, gestionnaire des sites gallo-romains de Montmaurin et soucieux de valoriser le patrimoine naturel et archéologique local sur la longue durée au sein d'un centre d'interprétation en voie de réalisation. Ce lieu culturel participera à la diffusion des résultats acquis dans le cadre de l'Atlas.

Cet Atlas est l'unique lauréat 2017 sur la Haute-Garonne, et l'un des 8 en région Occitanie : ce qui marque une feuille de route menant à la qualité de restitution des informations pluri-disciplinaires auprès des collectivités et du public.

A l'issue d'une première année de collectes d'informations tant sur le milieu végétal que sur le milieu animal, avec des analyses sur les trajets souterrains des rivières, puits, pertes et résurgences, ... une base informative et cartographique est ainsi consolidée.



## LE TERRITOIRE CONCERNÉ :

Montmaurin, Lespugue et Blajan sont solidaires d'une **ZNIEFF de type I** couvrant les Gorges de la Save, avec une seconde ZNIEFF localisée au nord de Blajan.

Les particularités de ce territoire tant par sa géologie, abritant les faunes et flores diversifiées, que par l'hydrologie des rivières de la Save et de la Seygouade, ont orienté les études de l'ABC.

Ce territoire est également valorisé par des sites archéologiques d'occupations humaines anciennes (Préhistoire et Antique), intégrant les espaces naturels dont les Gorges de la Save dans un circuit touristique et culturel.

Les activités humaines passées permettent de mettre en avant les savoir-faire des anciens utilisant les matériaux ou productions pour fabriquer autour de la terre (tuileries), des activités agricoles locales (soie, tabac,...). Une mémoire « industrielle » à laquelle s'intéressent les locaux comme les visiteurs.

Il est constaté que ce territoire est riche et exceptionnel dans le Comminges, avec ses sites inscrits et classés, des corridors et réservoirs écologiques, où se superposent les milieux archéologiques au milieu naturel. Sont associés aux investigations, les laboratoires de recherches étudiant les différents sites archéologiques, permettant ainsi une transversalité des connaissances.

## LES INVENTAIRES ET ÉTUDES PROGRAMMÉS :

Des prospections pédestres et géophysiques sont ainsi réalisées pour une meilleure connaissance des milieux fauniques, floristiques et hydrologiques. Ces confirmations d'habitats et d'espèces permettront de mettre en évidence la diversité amenant à un suivi pour leur préservation.



Il s'agit également de conduire des actions contre les plantes invasives ou EEE tout en respectant l'environnement, ou d'inciter à la préservation des forêts communes et ses corridors.

Des actions participatives sont engagées au sein des 3 communes avec les habitants, scolaires pour des recensements de la faune et de la flore.

S'ajoute également la création de cartographies qui seront regroupées dans un SIG, alimentant le prochain projet de SIG intercommunal lié aux sentiers de randonnées.

*Dryopteris remota* (fougère), Montmaurin 2011.

Avec l'étude de plusieurs taxons, en collaboration avec des associations environnementales, utilisant des outils habituels et novateurs, est établi un premier diagnostic environnemental sur des :

- . taxons végétaux : plantes vasculaires, forêts / réservoirs et corridors écologiques,
- . taxons oiseaux et chiroptères : inventaires pédestres et enregistrements nocturnes,
- . prospections géophysiques : tracés de l'hydrologie souterraine autour de la Save, zones humides, ...
- . sources cartographiques : rassembler les informations existantes pour afficher les connaissances réactualisées grâce à l'ABC sous forme de cartographies.

Un bilan provisoire 2018 de la **flore** :

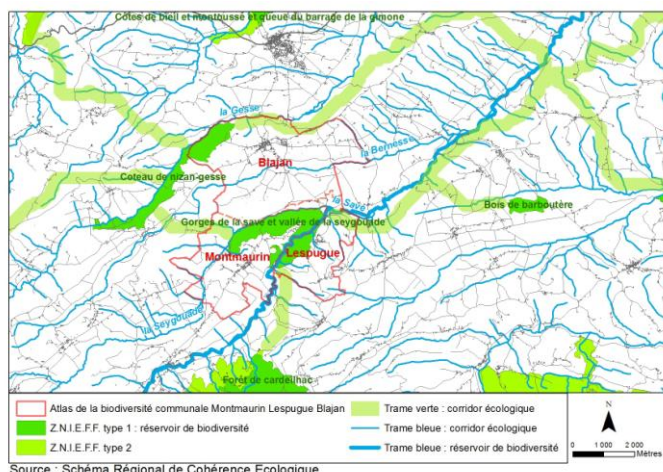
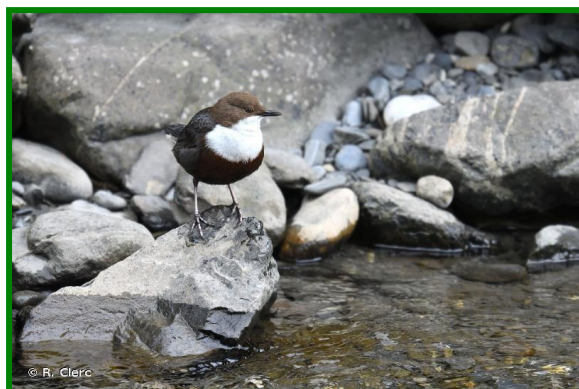
- 18 habitats,
- 196 espèces répertoriées, dont 7 déterminantes ZNIEFF (Epipactis helleborine ssp. Helleborine, Erinus alpinus, Géranium Phaeum, Scilla lilio-hyacinthus, **Lilium martagon**, Teucrium capitatum ssp. Capitatum, Thalictrilla thalictroides (L.) E. Nardi)
- 1 espèce protégée au niveau national : Œillet superbe (Dianthus superbus L. subsp. autumnalis Oberd.)
- 2 espèces Liste rouge provisoire : **Dryopteris remota** (Braun ex Döll), Asplenium trichomanes subsp. hastatum



*Lilium martagon*, lis martagon, Gorges de la Save.

Un bilan provisoire 2018 de la **faune**, avec entre autres des espèces déterminantes ZNIEFF :

- 9 espèces d'Oiseaux nicheurs: Circaète Jean-le-Blanc, Milan Royal, Elanion blanc, Tourtelle des bois, Huppe fasciée, Pic noir, Pic mar, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur ; s'ajoutant le **cincle plongeur**...
- 19 espèces de Chiroptères
- 1 espèce de Vertébré : Loutre d'Europe
- 6 espèces d'Amphibiens
- parmi les espèces d'invertébrés : 1 Araignée (Leptona convexa), 3 Orthoptères (Barbisite des Pyrénées, Grillon d'été, Empuse commune), 4 Lépidoptères (Azuré du Trèfle, Cuivré des marais, Mélitée norâtre, Grande Coronide), 2 Coléoptères (Grand Capricorne et Lucane cerf-volant).



Les cartographies **des corridors et réservoirs biologiques** nous amènent à des réflexions sur leur gestion (maintien et préservation), impactés par le développement de l'urbanisation et les activités humaines économiques (extraction, exploitation des bois, voirie, ...).

De plus, des recherches alimentées par des archives manuscrites et historiques, cartographies et photographies permettent d'aborder **l'histoire des forêts communales** et celle des relations qu'entretiennent les deux villas gallo-romaines (Lassalles et La Hillière) avec leur milieu naturel autour de **l'hydrologie du bassin de la Save** et de l'organisation des terroirs agricoles.

## LES ATTENTES DU TERRITOIRE :

**L'ABC Montmaurin – Lespugue et Blajan** constitue un outil de connaissances, d'aide à la gestion environnementale et de valorisation du Patrimoine naturel, et plus largement dans l'aménagement du Territoire.

Localement, au vu de la richesse historique et préhistorique, avec une faune/flore diversifiée abritée notamment dans les Gorges de la Save - milieu naturel inattendu dans le Comminges, il s'agit de préserver et de valoriser ce site afin de répondre à un besoin d'espaces de loisirs et de détente.

Au même titre, en Comminges, ces milieux favorisent l'amélioration du cadre de vie et le tourisme vert engageant vers un **maillage du territoire** entre les sites culturels (Montmaurin/Lespugue, Aurignac, St-Bertrand-de-Comminges, ...) et les sites naturels (Gorges de la Save, forêt de Cardeilhac, ...).

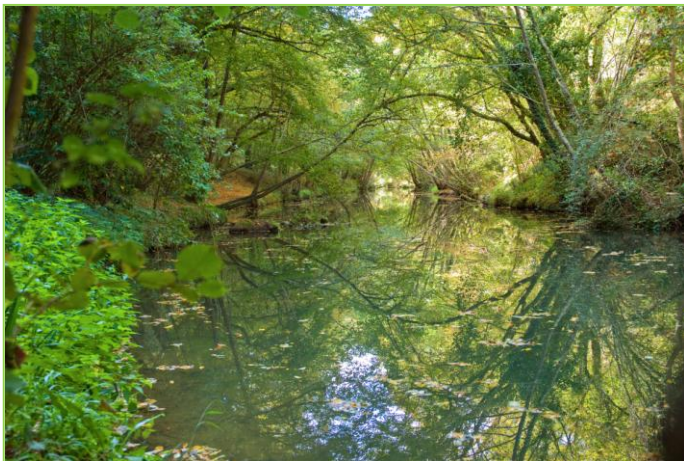
### ENTRE PRÉCAUTIONS ET INCIDENCES DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE :

La biodiversité et son équilibre sont à prendre en compte dans la gestion forestière.

La continuité des milieux aquatiques et humides: avec le **Syndicat de Gestion de la Save**, intervenant sur les bords de rivières dont la Save et la Seygouade, sont pratiquées des méthodes douces pour entretenir les berges en préservant les limons accumulés ; mise en œuvre de plans d'actions contre les espèces exotiques envahissantes, ...

Il est nécessaire de faire un état des fonctionnalités des cours d'eau impactés par l'urbanisation et les pratiques humaines, pour le maintien de la trame « turquoise ».

La géologie avec ses milieux rocheux et souterrains : encadrement des activités récréatives qui peuvent abimer par une sur-fréquentation (escalade, spéléologie, arrachage de plantes...) et qui peuvent impacter les habitats et perturber les périodes de nidification, ...



### Petite histoire de la route touristique :

... Les travaux de la route à travers les Gorges de la Save ont démarré dès avril 1956 par une équipe de 6 ouvriers dirigée par des ingénieurs Ponts et Chaussées et départementaux. Ainsi 3.400 m de route sont taillés dans la roche avec un pont submersible, passant à quelques 110 m en dessous de la crête des Gorges, et allant de la route RD9d – La Hillière (côté Montmaurin) à la route D9 (côté Lespugue)...

L'inauguration a eu lieu le 21 septembre 1957.

Archives : La Dépêche du Midi – Novembre 1956

## UNE PREMIÈRE MISE EN ŒUVRE : LES GORGES DE LA SAVE

Dans le cadre des **concertations engagées pour la réouverture au public des Gorges de la Save** avec les services de l'Etat et de toutes les collectivités, les analyses ainsi produites par cet Atlas, nous ont permis de sensibiliser les acteurs autour de l'originalité et de l'importance de ce site sensible. Ainsi, les études menées permettront une gestion concertée du Territoire concerné qui abrite des **sites classés et inscrits** depuis 1930.

Sites classés et inscrits : concernent des territoires d'intérêt exceptionnel et permettent de protéger les monuments naturels ou les sites d'intérêt « artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » dans le but d'en conserver la qualité. Protection forte et reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution.

*A ce jour, les décisions sont suspendues aux avis de la DRAC (sites archéologiques) et de la DREAL (site naturel) pour les travaux de confortement des falaises côté Lespugue.*

La ZNIEFF de type I de 2<sup>e</sup> génération (validation DREAL midi-pyrénées en 2010) d'une superficie de 279.50 ha, s'étale sur les 3 communes. Les Gorges de la Save s'inscrivent dans la roche calcaire où plusieurs milieux cohabitent : pelouses calcaires, lisières forestières, végétation des falaises calcaires, chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes...

Les **contributions de l'Atlas** permettront d'améliorer les aménagements autour de cette « route touristique » de plus de 3 km de long pour des randonnées et des loisirs, vers :

- le maintien de la ZNIEFF de type I lié aux inventaires pour une connaissance et une reconnaissance de l'intérêt naturel, et ainsi mettre en place un dispositif de surveillance (évolution de la biodiversité, menaces, pollutions et changement climatique),
- l'encadrement des interventions d'entretien et de travaux plus conséquents, afin de minimiser les détériorations des milieux (naturel et archéologique) et éviter les impacts sur les refuges fauniques et floristiques,
- la réouverture au public des Gorges de la Save, espérée le plus tôt possible, tout en évitant la problématique de la sur-fréquentation ou des comportements inappropriés des usagers,
- le partenariat entre collectivités pour maintenir un espace libre d'accès au public : chemin de randonnée, activités de loisirs compatibles avec les milieux environnants, partage de la connaissance de la biodiversité, ...

Ce premier Atlas de la Biodiversité Communale donnera très certainement l'occasion à d'autres communes de s'intéresser à leur patrimoine écologique, aux enjeux et aux services écosystémiques grâce à ce type d'outil.

#### Sigles :

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale  
EEE : Espèces Exotiques Envahissantes  
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale  
SIG : Système d'Informations Géographiques  
SRB : Stratégie régionale pour la biodiversité  
TVB : Trame verte et bleue  
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Décembre 2018